

5.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Dopagne Frédéric ; Gautier Philippe ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le cours comporte une partie générale relative à la théorie des organisations internationales, et en particulier aux pouvoirs et compétences de l'Organisation des Nations Unies et du système d'organisations qu'elle a instituées. Plutôt que de décrire de manière comparée la création, la composition, le fonctionnement, les pouvoirs et compétences de différentes organisations internationales, le cours étudie de manière transversale ces questions, montrant ainsi la manière dont le droit international général " fait place " aux organisations internationales. En retour, le cours conduit à une réflexion critique sur l'encadrement de l'action souveraine des Etats par les régimes multilatéraux de gouvernance.</p> <p>Le cours aborde notamment des thèmes relatifs au maintien de la paix et de la sécurité internationale (en ce compris administration internationale de territoires...), à la coopération et coordination économique et financière (FMI, BIRD), à la surveillance multilatérale de certains régimes conventionnels multilatéraux</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours se présente comme un prolongement de l'enseignement général de droit international public. Il vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance approfondie des questions juridiques fondamentales que pose l'institutionnalisation des relations internationales à travers la création et l'action des organisations internationales, et ainsi de mettre en perspective la question de la gouvernance multilatérale au niveau mondial.</p> <p>Ce cours fait partie d'une option cohérente ayant pour objet le droit international privé. Les titulaires des cours de l'option forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité.</p> <p>Le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives (apprentissage par projets ou par problèmes, commentaires de jurisprudences ou de doctrines, débats avec des invités, études de terrain) permettant à l'étudiant de développer en toute autonomie un regard critique, prospectif et inventif. L'étudiant est encouragé à participer au cours et à s'impliquer dans l'apprentissage, lequel a une dimension tout à la fois individuelle et collective. Dans cette perspective, les enseignants des différentes options se concertent au sein de la Faculté au sujet des dispositifs pédagogiques mis en œuvre.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] en administration publique</p> <p>> Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales</p> <p>> Master [120] en sciences politiques, orientation générale</p> <p>> Master complémentaire en droit européen</p> <p>> Master [120] en droit</p> <p>> Master complémentaire en droit international</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR